

Date de convocation du conseil municipal : le 17 septembre 2026
Date d’Affichage de la délibération : Le 29 septembre 2026

2026-06-07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 1
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le **Vingt-et-Un septembre à 19 heures 30 minutes**

Le Conseil Municipal de la Commune de LOPÉREC légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Jean-Yves CRENN**, Maire de la commune.

Présents : TOULLEC Bruno, CAER Marie-Jeanne, LE GUILLOU Maryvonne, ARCHAN Stéphane, LE BEC Céline, HÉMON Geneviève, SENGELÉ Aude, COZIEN Sébastien, LAYOUR Cindy, GODEK Gilles, LE DÉLAIZIR Paola.

ABSENTS : KERDILES Albert, MÉQUIGNON Marc, CHESSE Yannick.

Procurations : MEQUIGNON Marc représenté par HEMON Geneviève

Secrétaire de séance désigné : HEMON Geneviève

OBJET : **Fixation d’une participation monétaire exceptionnelle aux charges pour l’occupation temporaire d’un logement communal**

Suite à la situation d’urgence d’une famille de la commune, le Conseil Municipal a voté à l’unanimité le principe d’une participation financière de la famille aux frais d’électricité et d’eau engagés par la commune.
Le Conseil Municipal, sur la proposition de Monsieur Le Maire, fixe le montant de cette participation à 50 euros.
Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à émettre un titre de recette d’un montant de 50 euros.

Pour copie certifiée conforme à l’original,

Le Maire
Jean-Yves CRENN

